

Sous le haut patronage du Ministère italien des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

La Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI),
l'Organisation de Coopération et du Développement Économiques (OCDE) et
l'Institut pour la Promotion de l'Arbitrage et de la Médiation en Méditerranée (ISPRAMED)



présentent la

Troisième Conférence internationale pour une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Arbitrage International

Palazzo Turati, Milan (Italie) – 18 janvier 2017



En réunissant experts et professionnels de l'arbitrage international et des investissements, cette rencontre entend favoriser l'émergence et la pérennisation d'une communauté euro-méditerranéenne de l'arbitrage tout en l'insérant dans un mouvement plus général de sécurisation des investissements, clef de la stabilisation et de la reprise économique au sud et à l'est de la Méditerranée.

PROGRAMME

CNUDCI / OCDE / ISPRAMED Conférence conjointe – Milan – 18 janvier 2017

Inscription des participants (8:30 - 9:00)

Allocutions de bienvenue (9:00 - 9:15)

Paolo Sannella, *Président de l'ISPRAMED, Italie*
Renaud Sorieul, *Secrétaire de la CNUDCI, Autriche*
Joachim Pohl, *Expert, Division de l'Investissement, OCDE, France*

Discours d'ouverture (09:15 – 9:45)

Un représentant du Ministère des Affaires Étrangères, Italie

Séance du matin (9:45 – 13:00)

PANEL A (9 :45-11:00): Les relations économiques et d'investissement entre l'Europe et les pays du sud et l'impact potentiel des mécanismes de règlement des différends

Intervenants:

- **Joachim Pohl**, *Expert, Division de l'Investissement, OCDE, France*
- **Carol Khouzami**, *Spécialiste du secteur financier, Finance et Marché, Banque mondiale, Liban*
- **Elisabeth Türk**, *Chef, Section Traités Internationaux d'Investissement, Division Investissement et Entreprise, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), Suisse*

Ce panel vise à donner un aperçu général des relations économiques et du potentiel de développement du commerce et d'accroissement des investissements dans la région. En outre, le panel envisagera comment un mécanisme efficace de règlement des différends – tel que l'arbitrage commercial ou l'arbitrage d'investissement – peut jouer un rôle déterminant dans l'atténuation des risques.

Pause-Café (11:00 -11:30)

PANEL B (11 :30-13 :00): Table ronde sur les caractéristiques de l'arbitrage dans l'espace euro-méditerranéen

Rapporteur: Charles Jarrosson, *Professeur de Droit, Université Panthéon Assas Paris II, et Coordinateur du réseau des centres d'arbitrage méditerranéens de l'ISPRAMED, France*

Intervenants:

- **Stefano Azzali**, *Secrétaire-Trésorier IFCAI, Secrétaire Général de la Chambre Commerciale d'Arbitrage de Milan et Directeur d'ISPRAMED, Italie*
- **Bennar Aydoğdu**, *Avocat et fondatrice de la société d'avocats BennArb, Turquie*
- **Mostefa Trari-Tani**, *Avocat et Professeur de Droit, Université d'Oran, Algérie*
- **Nassib Ziadé**, *Directeur Général, Chambre du Bahreïn pour le règlement des différends, Bahreïn*

Sujets proposés:

- Tendances actuelles dans la région du MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord): particularités des procédures et des décisions, améliorations jugées nécessaires;
- Le rôle des pays MENA en tant que lieu de l'arbitrage international;
- Comment développer l'arbitrage international dans la région MENA pour résoudre les différends commerciaux de manière efficace, rapide et pour un coût raisonnable (par exemple grâce à l'aide à la réforme législative, la modernisation des infrastructures de l'arbitrage, aux ressources humaines académiques, aux efforts déployé en vue de créer une communauté à l'échelle régionale);
- Intervention du judiciaire à la procédure arbitrale dans la région MENA: quelle efficacité?

Déjeuner (13:00 – 14:00)

Séances de formation de l'après-midi (14:00 – 16:30) avec questions et réponses

| | Formation salle 1 | Formation salle 2 |
|--------------------|--|--|
| Objet | L'application de la Convention de New York (NYC) | Questions pratiques découlant de l'arbitrage des litiges d'investissement |
| Public visé | Juges et Avocats | Haut-fonctionnaires |
| Objectifs | <p>Cette séance de formation a pour objectif d'informer les participants sur les questions principales que soulève l'application de la Convention de New York et sur les défis auxquels les juges nationaux peuvent être confrontés.</p> <p>La séance aura aussi pour objet de présenter les instruments élaborés par la CNUDCI afin d'assister les juges dans l'application de la Convention. Seront présentés le Guide sur la Convention de New York, qui est une analyse objective de la jurisprudence faisant application de la Convention dans plus de 45 États signataires et couvrant plusieurs décennies ; et la plate-forme interactive en ligne www.newyorkconvention1958.org, qui est une base de données juridiques internationale et sophistiquée offrant un accès libre à plus de 1.200 affaires portées devant les juridictions de droit civil et de common law.</p> | <p>La présente séance de formation vise à informer les participants au sujet:</p> <ul style="list-style-type: none">- des recommandations à suivre en cas de demande d'arbitrage par un investisseur contre un État;- des questions à envisager lors de la préparation et/ou signature des traités d'investissement et à ou en cas de réforme de la législation nationale en matière de règlement des différends;- de l'impact des traités multilatéraux d'investissement sur le contexte général des investissements. <p>Les dispositions clés et les avantages des instruments de CNUDCI sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (le <i>Règlement du CNUDCI</i> et la <i>Convention de Maurice sur la transparence</i>) feront l'objet d'une présentation au cours de cette session.</p> |
| Formateurs | <ul style="list-style-type: none">- Jean-Pierre Ancel, <i>Président de Chambre Honoraire à la Cour de Cassation, France</i>- Mohamed Shelbaya, <i>Avocat et Associé, Shearman and Sterling, France</i>- Miriana Belhadj, <i>Juriste, Secrétariat du CNUDCI, Autriche</i> | <ul style="list-style-type: none">- Mathias Audit, <i>Professeur de Droit, Université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et Partner, Steering Legal, France</i>- Michael Schneider, <i>Avocat, Arbitre, Partner fondateur, Lalive, Président Honoraire de l'Association Suisse de l'Arbitrage, Suisse; Vice-Président, CNUDCI (48th Session – 2015)</i>- Antonio Crivellaro, <i>Of Counsel, Bonelli Erede, Italie</i>- Judith Knieper, <i>Juriste, Secrétariat du CNUDCI, Autriche</i> |

Conclusion des formations (16:30 – 17:00)

Les rapporteurs présenteront brièvement à l'ensemble des participants leur rapport sur les deux séances de formation .

Clôture (17:00 – 17:30)

Un représentant du Ministère du Développement Economique, Italie
Paolo Sannella, *Président ISPRAMED, Italie*

La conférence sera principalement en anglais avec interprétation simultanée en italien, français et arabe.

Informations complémentaires / modalités d'inscription

La participation à la conférence est gratuite. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'inscription préalable est obligatoire. Toute personne non inscrite se verra refuser l'accès à l'établissement.

Merci de procéder à votre inscription via le formulaire en ligne **entre le 23 novembre 2016 et le 3 janvier 2017** sur le site Web : www.3rdmenaconference.promoest.com

Toutes les informations pratiques pour se rendre à la conférence et se loger à Milan se trouvent sur le site Web de la Conférence. Pour des informations complémentaires, merci de contacter:

3rdmenaconference@promoest.com

En cas de difficulté lors de l'inscription, merci de contacter: info@ispramed.com

La Conférence est organisée grâce à la généreuse contribution de

 **CARNELUTTI** STUDIO LEGALE ASSOCIATO



MAZZONI REGOLI CARIELLO PAGNI
STUDIO LEGALE



MILAN
CHAMBER OF
ARBITRATION

et la contribution de

BE Bonelli Erede
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP
Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle LLP
Dechert LLP
De Berti Jacchia Franchini Forlani Studio Legale
Freshfields Bruckhaus Deringer
K&L Gates LLP
LINKLATERS
PATOCCHI & MARZOLINI Attorneys-at-Law

et avec le soutien de

